

Liquide de refroidissement de hautes performances, longue durée, anticorrosion et antigel pour les circuits de refroidissement des véhicules poids lourds, agricole, TP et marine.

Prêt à l'emploi, élaboré à base de monoéthylène glycol contenant des inhibiteurs de corrosion de **technologie OAT** (OAT – Organic Acid Technology). Il est miscible avec les fluides de même technologie.

PERFORMANCES

Miscible et compatible avec tous les liquides de refroidissement de technologie OAT.

Protection contre le froid jusqu'à - 35°C.

Prêt à l'emploi - Ne pas ajouter d'eau

Normes :

AFNOR 15-601
ASTM D3306

SAE J814C
SAE J1034

Spécifications :

Caterpillar GCM 34

Cummins IS series UN14/CES 14439

DAF MAT 74002

Daimler Truck DTFR 29D110

Deutz DQC CB-14

Hitachi

Iveco Std 18 830 à partir de 2014 excepté Moteur Gaz

Isuzi ISC-C73-004

John Deere JDM H5

Komatsu 07.892 (2009)

Leyland Truck DW03245403

Liebherr MD1-36-130

Man Truck 324 typ SNF

Mack 014GS17009

Mercedes Benz Truck MB 326.3

Renault Truck 41-01-001 / Type D

Valtra

Van Hool

Volvo Truck 1286083/002-VCS2

AVANTAGES

- Assure une mise en température rapide du moteur pour un meilleur rendement en énergie et pour le confort de l'utilisateur.
- Garantit un démarrage par tous les temps.
- Permet de traiter dès l'origine et durablement (s'il est employé en rechange) le circuit de refroidissement, contre la corrosion et les autres agressions des surfaces.
- Protège la culasse et le bloc cylindre contre les surchauffes qui amènent des destructions des surfaces par corrosion, érosion et perforations par cavitation.
- Combat le moussage amenant des fuites par le clapet de pression des bouchons de radiateur ou de réservoir.

Pour la protection de la santé du public et des enfants, TRANSMIX HD -35° contient un produit qui le rend amer et ne contient ni d'amines, ni nitrites, ni de borax, ni de phosphate.

TRANSMIX HD -35° est composé de monoéthylèneglycol additivé de molécules organiques (inhibiteurs de corrosion de technologie OAT), lui conférant des propriétés exceptionnelles supérieures aux liquides de refroidissement classiques de protection contre le gel et l'échauffement, mais également une protection durable contre la corrosion.

De façon générale, il protège contre le gel et évite les surchauffes l'été (grâce à sa température d'ébullition élevée), mais il possède en plus des qualités indispensables telles que :

- La protection contre la formation de dépôts
- La protection contre le moussage
- La compatibilité avec les métaux, les caoutchoucs, et les matières plastiques.

Afin de protéger les organes essentiels du circuit de refroidissement (pompe à eau et radiateur) et conserver les qualités anticorrosion, anti-mousse de tous les antigels et liquides de refroidissement.

Intervalles de vidange : Selon les recommandations du constructeur.

Caractéristiques	Normes	Unités	Valeurs
Couleur	Visuel	-	Rose
Point de congélation	NF T 78-102	°C	-35
Réserve d'Alcalinite Ramenée au produit concentré	NF T 78-101	ml	8
Réserve d'Alcalinite Mesurée sur le produit tel que	NF T 78-101	ml	4
Ph	NF T 78-103	UNITES pH	7.61
Masse Volumique	NF T 60-172	Kg/dm 3	1.069
Indice de Réfraction	NF R 15-602-2	-----	1.385
Teneur en cendres	NF R 15-602-3	%	1.2
Température d'ébullition	NF R 15-602-4	°C	108
Point d'éclair	NF M 07-019	°C	125
Volume de mousse	-	ml	25
Disparition de mousse	-	s	4

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : VIII-IGOL014-2408

Date d'édition : 18/10/2024